



**Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques  
Section d'Ille-et-Vilaine**

Avenue Janvier – B.P. 72102  
35021 RENNES CEDEX 9  
Tél : 02 99 29 23 26  
[fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr)



**Monsieur le Président,**

**Tout d'abord, cette instance se réunit sans que le règlement intérieur ait été adopté. Certes, l'urgence pour la DGFIP était d'entériner les suppressions de 850 emplois ! Pour une administration qui se veut exemplaire, cette façon de procéder peut sembler pour le moins cavalière.**

**A l'occasion de ce Comité Social d'Administration Local, nous rappelons que nous continuons de réclamer l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique. Cette nouvelle instance doit poser les bases du dialogue social. N'oubliez pas qu'ici les personnels par leurs suffrages viennent de renforcer la légitimité de leurs représentants à plus de 66 %.**

**A propos de légitimité, quelle est celle de Monsieur Guérini, quand il s'adresse massivement à l'ensemble des agents de la fonction publique, sur leur mel personnel, sans leur consentement ? Ce procédé est tout simplement aussi illégal que scandaleux.**

**L'administration doit s'expliquer !**

**Sur les points d'information à l'ordre du jour de ce comité, notons avec plaisir l'économie de papier réalisée pour des sujets aussi importants.**

**Ainsi, la synthèse pour concertation locale déclinée en diaporama de 6 pages, c'est fort ! Pour autant, par rapport à l'importance d'un tel sujet, qui engage sur une aussi longue période, il aurait été opportun de bénéficier d'un temps de préparation minimum de 2 semaines.**

**Nous reviendrons en séance sur ce plan de "com", où malheureusement les moyens ne semblent pas à la hauteur des objectifs engagés.**